



DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-9
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 décembre 2019

**POINT 22 – APPROBATION DE LA DEMANDE D'ACCREDITATION DU DUT GENIE
MECANIQUE ET PRODUCTIQUE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** l'arrêté d'accréditation du 19 juillet 2017 ;
- VU** l'avis favorable exprimé par de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 novembre 2019 ;

Considérant que l'accréditation de trois ans de la mention Génie Mécanique et de Productique du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) portée par l'IUT de Nantes prenait fin au terme de l'année 2019-2020, la Commission Formation Vie Universitaire a approuvé la demande de renouvellement de l'accréditation à partir de la rentrée 2020/2021.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 30 voix pour, de la demande d'accréditation du DUT génie mécanique et productique.

À Nantes, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Nantes

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT

Olivier LABOUX

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

**Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie**

- vague contractuelle 2017-

-B-

Evaluation intermédiaire

« *Partie DUT* »

IUT de NANTES

DEPARTEMENT : Génie Mécanique et Productique

Département : Génie Mécanique et Productique

Site : La Fleuriaye à Carquefou

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : Cécile Canto, Maître de Conférences

Date de la prise de fonction de chef de département : septembre 2017

1^{er} mandat 2^d mandat

Adresse : Campus La Fleuriaye
 2 avenue du professeur Jean Rouxel
 BP 539
 44 475 CARQUEFOU Cedex

Téléphone : 02 28 09 20 90

Adresse électronique : direction-gmp.iutna@univ-nantes.fr

Site web : <https://iutnantes.univ-nantes.fr/formations/dut-bac-2-/dut-genie-mecanique-et-productique-2019467.kjsp?RH=1183119182323>

Date de création du département : 1967

Options (intitulé et dates d'ouverture) : pas d'option

Rappel des Conclusions et recommandations de la CPN

Le stage du PPN qui doit se faire en S4 est réalisé entre le S2 et S3, ce qui pose des difficultés pour certains étudiants qui ne peuvent pas travailler pendant cette période estivale, mais également pour l'encadrement par le tuteur industriel qui peut se trouver en congé.

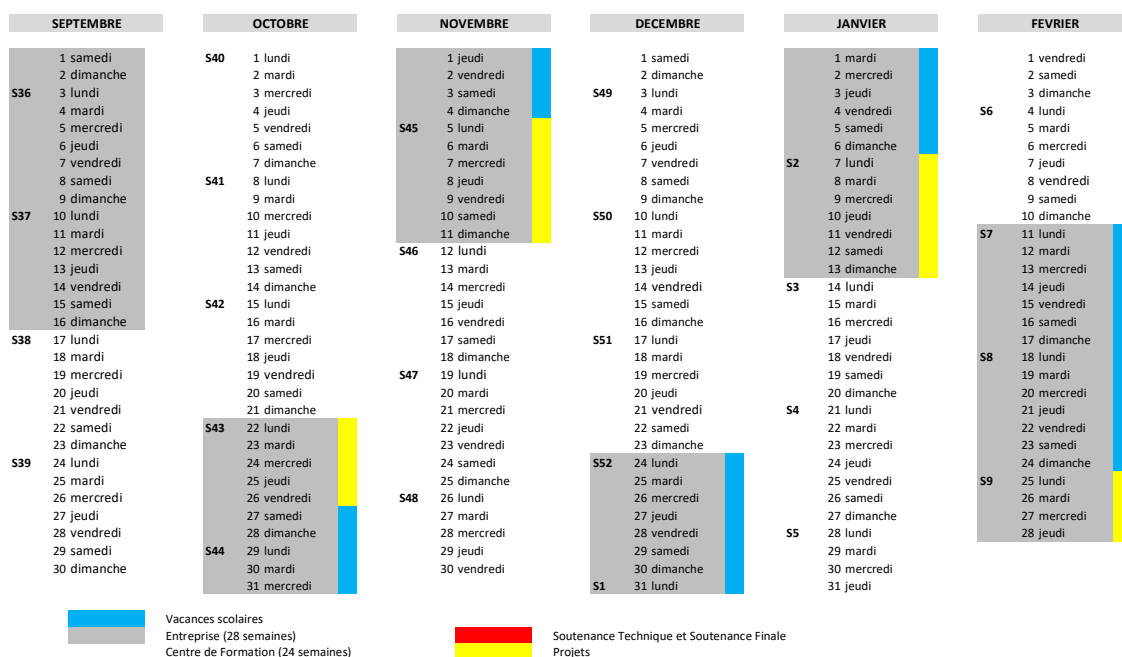
Afin de garantir une cohérence nationale du diplôme et la transversalité entre départements, il est nécessaire de replacer dès la prochaine cohorte le stage en semestre 4.

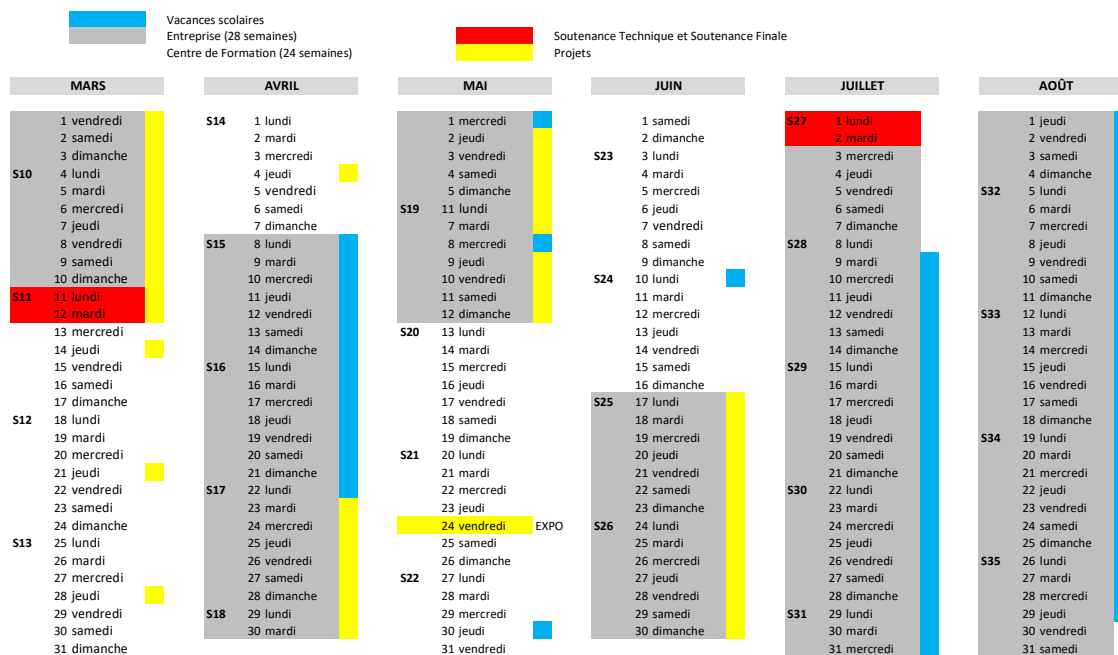
Argumentaire du positionnement du stage GMP entre le S2 et S3

La spécificité du département GMP de Nantes a toujours été la réalisation de projets industriels qui prennent une grande part dans la pédagogie de deuxième année (S3 et S4). Ces projets portent par exemple sur la conception et la réalisation de prototypes ou machines spéciales pour des entreprises, la démarche allant de la définition du cahier des charges fonctionnel à la réalisation complète et le montage de la machine ou du prototype par les étudiants.

En 2015 nous avons ouvert la deuxième année par alternance et nous avons fait le choix de l'expérimentation pédagogique suivante : ne pas faire un groupe d'alternants à part mais de les répartir dans les groupes FI. Ils suivent donc tous les mêmes cours, TD, TP et les mêmes évaluations, ils ont donc tous le même diplôme. La différence se fait uniquement sur la partie professionnalisante de la formation, lorsque les alternants sont en entreprise, les étudiants en FI sont en projet ou vacances scolaires (cf le planning ci-dessous).

Planning Alternance/Projets 2018-2019





Cette organisation spécifique est possible grâce au positionnement du stage entre le S2 et le S3. Les cours de S2 se terminent la première semaine de juin. Les étudiants de première année ont 14 semaines entre la deuxième semaine de juin et la deuxième semaine de septembre durant lesquelles ils doivent placer les 10 semaines de stage (obligatoirement gratifié au minimum à hauteur de 48,6% de SMIC). Nous pouvons mentionner que dans les évaluations précédentes, il n'a jamais été indiqué de synchroniser la position du stage avec le PPN. Dans la conclusion de la CPN lors de l'évaluation de 2012, il est noté que cette organisation est "un modèle du genre". Les enseignements fondamentaux de 1ère année sont suffisants à l'intégration des étudiants dans l'entreprise, ce qui se vérifie avec les retours positifs des industriels autant d'un point de vue conception, méthodes ou fabrication. Ils sont satisfaits des étudiants ainsi que de la formation et certains n'hésitent pas à prendre des stagiaires tous les ans. Nous n'avons jamais eu de retours négatifs de la part des entreprises et des étudiants, quant à l'encadrement du tuteur industriel qui peut se trouver en congé. Depuis 4 ans, de plus en plus de stages se transforment en contrats d'alternance pour la deuxième année, ce qui est un atout non négligeable autant pour l'étudiant que pour l'entreprise (cf tableau évolution alternance). Les étudiants qui n'ont pas poursuivi l'alternance dans la même entreprise que le stage l'ont trouvée facilement grâce à cette première expérience professionnelle.

Evolution alternance

Année	Nombre d'alternants	Contrats signés dans la même entreprise que le stage
2015-2016	11	6
2016-2017	18	9
2017-2018	31	12
2018-2019	39	24

Outre ce côté organisationnel, nous voyons d'autres avantages à la position du stage entre les 2 années :

- Nous retrouvons en seconde année des étudiants qui possèdent une première expérience industrielle et cela se ressent au niveau de leur motivation, de l'intérêt qu'ils portent à la formation de seconde année. Cela leur permet de prendre confiance en eux et d'envisager leurs poursuites d'études de manière plus sereine.
- Ce stage permet de renforcer les acquis de première année avant de commencer la deuxième année et de mieux comprendre l'intérêt de certains cours, notamment l'OPI.
- Cette immersion en entreprise permet aux étudiants, d'une part, de mieux connaître les métiers de technicien et d'ingénieur afin de préparer leurs poursuites d'études dont les dossiers sont à constituer à partir du mois de février (avant le stage s'il était fait au S4) et d'autre part, de fournir un CV de qualité pour les poursuites d'étude notamment en alternance. Ceci est un vrai point fort pour nos étudiants comparés aux étudiants faisant leur stage au S4 et dont la seule expérience professionnelle est le "job d'été".
- Les avantages sont aussi pour les premières années, en effet, les soutenances de stages ont lieu au S3 début octobre (la note est conservée pour le S4) et les premières années assistent aux soutenances. Cela leur permet d'apprécier dès le début du S1 ce qu'ils seront capables de faire en fin d'année, d'échanger avec les GMP2, de prendre connaissance du tissu industriel régional... Le travail qui leur est demandé suite à ces soutenances contribue au PPP.

Nous pouvons constater que la connaissance de cette particularité de la position du stage à l'IUT de Nantes ne diminue en rien le nombre de candidatures et le nombre d'inscrits (cf tableau nombres de dossiers et inscrits depuis 2015). En effet le nombre de candidatures ne cesse d'augmenter depuis 2015 (2096 dossiers pour la prochaine rentrée 2019-2020). Le nombre d'inscrits reste stable puisque nous limitons le nombre de places mais nous n'épuisons pas nos listes et ne faisons donc jamais appel à la procédure complémentaire. Tous les ans nous admettons un ou deux candidats extérieurs en deuxième année. Nous limitons ce nombre afin de ne pas surcharger l'effectif de deuxième année.

Nombres de dossiers et inscrits depuis 2015

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre dossiers	1363	1330	1670	2026
Inscrits GMP1	115	114	114	115
Inscrits GMP2	97	95	106	103

Sondage sur le positionnement du stage.

Afin d'appuyer cet argumentaire, nous avons réalisé un sondage parmi les étudiants de deuxième année (en fin de S4) sur leur avis concernant le positionnement du stage entre le S2 et le S3. Nous avons obtenu 81 réponses sur 98 étudiants (voir ci-dessous). Nous avons pu constater que leur avis correspond au ressenti que nous avons.

Questionnaire sur le positionnement du stage en GMP à l'IUT de Nantes

1 1 – Pensez vous que la position du stage vous a aidé dans le choix de votre orientation pour les poursuites d'études après le DUT ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	85%	69
Non	15%	12
Total	100%	81/81

2 2- Est ce que cela vous a aidé lors des entretiens pour les écoles après le DUT ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	73%	59
Non	27%	22
Total	100%	81/81

3 3 – Est ce que le stage a enrichi votre CV ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	100%	81
Non		0
Total	100%	81/81

4 4- Est ce que cela vous a aidé pour des modules des semestres 3 et 4 en GMP2 ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	51%	41
Non	49%	40
Total	100%	81/81

5- La position du stage entre le semestre 2 et le semestre 3 vous a-t-elle posé des problèmes ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	19%	15
Non	81%	66
Total	100%	81/81

6- Si oui, pourquoi ?

Voir réponses en Annexe

7- Préférez vous avoir le stage en fin de GMP1 ou en fin de GMP2

Réponse	Moyenne	Total
GMP1	93%	75
GMP2	7%	6
Total	100%	81/81

8- Votre avis

Voir réponses en Annexe

Conclusion

Lorsque nous avons commencé l'alternance en deuxième année, nous avons souhaité faire cette expérimentation pédagogique sur plusieurs années de façon à obtenir des statistiques tangibles pour alimenter les discussions sur l'évolution du PPN. Cette mise en place s'est faite grâce à une équipe impliquée, investie et très motivée. Les résultats obtenus depuis 2015 notamment le nombre d'alternants croissant tous les ans, l'intérêt des étudiants pour la formation ainsi que leur satisfaction, nous confortent et nous encouragent dans ce choix.

Lors de l'évaluation de l'IUT en 2016, notre démarche a aussi été approuvée par les experts de la CCN qui nous ont conseillé de ne surtout rien changer à cette organisation.

Les échanges avec les collègues des autres IUT GMP lors des diverses rencontres (ACD, formations, réunions, colloques, séminaires) ont montré que beaucoup sont intéressés par notre modèle d'organisation qui permet de faciliter de manière non négligeable l'alternance en deuxième année.




Cette organisation favorise l'insertion professionnelle au travers de l'alternance, et non seulement en deuxième année de DUT mais aussi en licences pro et écoles d'ingénieurs par apprentissage (CV de qualité dans les dossiers de candidatures et entretiens plus riches).

Pour toutes ces raisons nous n'avons pas déplacé le stage au semestre 4 comme demandé par la CPN. Nous espérons que notre expérience permettra d'enrichir les discussions lors de l'élaboration du prochain PPN, surtout lorsque "pédagogie par projet" et "professionnalisation" sont les mots d'ordre actuel.

Annexe

Réponses des étudiants aux questions 6 et 8 :

5 5- La position du stage entre le semestre 2 et le semestre 3 vous a-t-elle posé des problèmes ?

Réponse	Moyenne	Total
Oui	 19%	15
Non	 81%	66
Total	 100%	81/81

6 6- Si oui, pourquoi ?

Cela empêche d'avoir un travail d'été et de mettre un peu d'argent de côté, mais ce n'est pas réellement dérangeant.
Compliciter de trouver un stage avec peu d'expérience.
Pas de travail d'été possible donc une rémunération moins élevée
Le fait que le stage soit durant l'été est très contraignant forcément, en plus tous les autres départements le font en fin de deuxième année et ont leurs 2 été
Mais le fait qu'il soit placé si tôt dans la formation apporte énormément de bonne choses pour nous et renforce encore plus la qualité de cette formation GMP à Nantes
L'idéal (à mon avis) serait qu'il soit placé plus tôt de manière à avoir au moins un peu plus de vacances, mais étant donné la difficulté du S2, il faudrait condenser encore plus les cours et je pense cela difficile, mais je ne suis pas qualifié pour savoir comment fonctionne les emplois du temps
Le stage permet de mieux appréhender la deuxième année et l'insertion professionnelle.
Le seul point "négatif" est que le rythme est difficilement tenable entre la fin du stage, la reprise des cours, le rendu du rapport et la soutenance en très peu de temps. Mais bon on l'a fait.
Il fallait s'occuper de la recherche d'entreprise.
Les entreprises sont réticentes du fait que nous sommes en bac+1.
Manque de connaissance .
Le fait que le stage se déroule pendant les vacances d'été entre le 2 et 3 semestre est intéressant dans le but de libérer le s4 afin de pouvoir y placer des modules complémentaires venant améliorer les compétences et le savoir des élèves. Cependant le s4 est relativement vide du à ce choix, finalement est-ce vraiment nécessaire ?
Aucun problème, je trouve ça très bien de la faire en fin de première année.

Je pense que cela prend le temps de nos vacances, en plus, à la fin de première année, notre compétence n'est pas suffisant par rapport à celle d'en deuxième année, donc je pense que ce sera mieux de le faire à la fin de S4.
Le manque de vacances
Bien placé
Peu de vacances d'été et 2 fois moins rémunéré qu'un job d'été. Le stage serait mieux en mai juin juillet en fin de 1ère année
Je n'ai pas pu travailler l'été ce qui me permettait d'avoir de vrai économies pour l'année suivante.
Trouver une entreprise en étant Bac+1 sans formation complète c'est compliqué. Les entreprises ont du mal à faire confiance à des étudiants peu formés. Les étudiants sont plus embauchés grâce au faible salaire plutôt que vis-à-vis de ce qu'ils peuvent offrir à l'entreprise. C'est bien pour le CV et l'étudiant parce que ça va l'aider à choisir ce qu'il veut faire à la fin du S4 mais les entreprises ne veulent pas forcément embaucher de personnes bac+1.
Cela ne pose pas de problème
C'est plus dur de trouver un stage pour un étudiant de 1ère année que un étudiant de 2ème année mais ça va marcher.

7 7- Préférez vous avoir le stage en fin de GMP1 ou en fin de GMP2

8 8- Votre avis

Le stage en fin de première année est préférable car cela permet d'avoir un premier contact avec le monde de l'entreprise. De plus en fin de deuxième année cela serait plus difficile car c'est le moment où l'on doit s'occuper de nos poursuites d'études.
En dernière année les connaissances sont plus nombreuses et il est alors plus facile d'être performant pour une entreprise.
Permet plus facilement de trouver un apprentissage
Super expérience que qu'il faut poursuivre selon moi car cela permet de mettre un premier pied dans le monde industriel.
Comme évoqué ci-dessus, car en 2 eme année il y a les projets et alternances
Le stage donne une nouvelle vision de l'entreprise.
Comme dit précédemment, le stage En entreprise m'a permis de vouloir mieux réussir mon dut car j'y ai

découvert de nombreux postes à responsabilité qui m'intéressent ainsi j'ai souhaité être mieux classé pour pouvoir les atteindre

Impossibilité de travailler pendant les vacances mais, ça reste bien car on peut être en alternance pour la deuxième année.

Bonne idée de faire le stage d'une seule traite et pas le couper comme les autres IUT

Favorise la possibilité de faire GMP2 en alternance.

Seul bémol, les sujets abordés lors des cours de production au S3 seraient utiles pour le stage. Ils devraient donc, à mon avis, être placés au S2.

Je pense que le stage à la fin de la première année est une bonne idée car il permet d'avoir une position plus claire pour son orientation.

C'est bien comme ça

Bien positionné bien que industriel un peu plus mitigé à prendre en stage un étudiant en de 1^{ère} année plus tôt qu'un étudiant de 2^{ème} année

Un stage très enrichissant, qui nous rapproche du monde industriel, content de l'avoir fait !

Faire le stage en 1^{ère} année permet d'avoir du temps de libre pour préparer ses poursuites d'études.

Premièrement, le stage en GMP1 facilite grandement l'acquisition des connaissances en GMP2.

Cela permet aussi dès la 1^{ère} année de se projeter et de comprendre rapidement quels seront nos futurs métiers ou corps de métier.

Enfin, c'est un véritable plus d'avoir déjà fait son stage pour une recherche d'alternance en sortie de DUT.

Je trouve que faire le stage dès la première année permet de concrétiser le GMP1. Le stage permet spécifier nos envies pour la poursuite de nos études.

Bon placement au sein des deux années de DUT.

très bien

Le stage entre les deux années permet d'augmenter le nombre d'alternants en DUT 2 et ainsi les préparer à un meilleur parcours professionnel

le stage entre les deux années nous laisse plus de temps pour rechercher une école, des logements et une alternance en fin de deuxième année.

Le stage peut déboucher sur une alternance pour la deuxième année et offre une expérience professionnelle pouvant développer les compétences propres à l'organisation.

Cela permet de se créer un premier avis du monde du travail et facilite notre choix dans notre orientation. Je suis favorable à ce fonctionnement qui est très important pour notre choix post DUT

Les écoles apprécient que nous ayons déjà fait un stage, c'est un plus pour le CV

Le stage a été très utile lors d'entretiens pour appuyer certains propos

C'est sûrement grâce à ce choix que L'IUT de Nantes est reconnu comme un bon IUT GMP en France. Cependant ce choix crée une frustration chez les élèves étant donné la différence d'heures de présences à l'IUT avec toutes les autres filières présentes au sein de l'IUT de Nantes et de tous de les DUT de France. Étant la spécificité et l'apport pédagogique apporté par ce choix, je pense que sa discussion est futile et que vous ne changerez jamais cela.

Le stage est nécessaire mais difficile à trouver

Au lieu de rechercher un stage, il aurait plutôt fallu chercher un contrat d'apprentissage pour la deuxième année dès le début de GMP1

Le stage est bien placé. Mais certains cours comme la gestion de projet et la gestion de production auraient gagné à être vus avant le stage.

Effectuer le stage entre les 2 années d'études

C'est une bonne idée de le mettre en fin de première année mais il faudrait le démarrer 1 mois plutôt

Il est important pour les étudiants d'acquiescer des compétences durant la formation GMP et c'est pratique pour les semestres 3 et 4 ainsi que pour le CV notamment lors des entretiens postérieurs d'études.

Maintenir la position actuelle

C'est bien comme ça.

Une petite pause entre les 2 années serait bénéfique pour pouvoir mieux appréhender la deuxième année.

Le stage serait plus prolifique en fin de GMP2 puisque cela nous permettrait de partir en entreprise avec toutes les connaissances acquises en 2ème année contrairement à un stage entre le 2ème et 3ème semestre

Le stage m'a permis d'obtenir une alternance pour la deuxième année

Le stage est intéressant, il permet de savoir si l'on souhaite poursuivre ou non ses études en alternance par la suite.

Avoir le stage en fin de première année permet de pouvoir rester dans la même entreprise si l'on souhaite faire apprentissage.

Le stage est bien placé entre les deux années.

Réaliser un stage permet d'avoir une nouvelle expérience, je trouve ça intéressant.

Je pense que c'est le meilleur compromis, je connais des personnes ayant réalisé leur stage en fin de 2ème année et ils ont eu des difficultés lors de leur poursuites d'études.

Le stage en gmp1 est enrichissant et permet de mieux aborder la deuxième année.

Bonne idée qui a ses points positifs et ses points négatifs mais difficile de donner un avis plus pour l'un ou l'autre.

Le stage en fin gmp1 est une bonne idée.

Cela permet de déjà avoir une expérience en entreprise pour entamer la deuxième année de GMP.

Les cours de gestion de production de Mr pouzain peuvent nous être utile lors de notre stage. Également ajouter un module d'eco conception qui reste un sujet d'actualité...

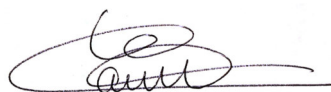
Avoir le stage à ce moment là, permet de choisir la spécialisation dans un bureau d'étude (dans mon cas)

Avancer le cour de communication "comment écrire le rapport de stage" avant la commence de la stage, pour les étudiants peuvent avoir un meilleur rapport au début mais pas le modifier après ils ont le fini.

Tout s'est très bien passé et cela permet de trouver plus facilement une alternance pour la seconde année de DUT GMP

A Carquefou, 21/06/2019

Le chef du département,



A Carquefou,

Le directeur de l'IUT,



Date de présentation au Conseil de l'IUT :

A Nantes,;

Le président du Conseil de l'IUT,

Date de présentation au CEVU ou à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Nantes, le

Le président de l'université,